

GUIGNOLÉE 2024



PARTAGEONS AVEC NOS PLUS DÉMUNIS

Nous le savons tous, mais pour les familles moins fortunées, c'est une période moins réjouissante. On ne peut rester insensible à tous ces gens, particulièrement les enfants. Fournissons donc un petit effort pour leur rendre le temps des Fêtes un peu plus agréable.

N'ayant pas de local adéquat pour ramasser des denrées alimentaires et des bras forts pour la manutention de toutes ces boîtes remplies de conserves et autres victuailles, nous aimerions recevoir votre aide sous forme monétaire encore cette année.

Pour aider ces enfants et tous les parents qui se sont inscrits pour recevoir un panier de Noël, faites un chèque au nom de la Municipalité de Saint-Aimé, en y inscrivant Guignolée 2024. Vous pouvez le poster ou le déposer aux adresses suivantes :

Municipalité de Massueville, 246 rue Bonsecours, Massueville, Qc, J0G 1K0

Municipalité de Saint-Aimé, 398 Montée Sainte-Victoire, Saint-Aimé, Qc, J0G 1K0

Vous pouvez aussi payer en argent ou utiliser votre carte de guichet au bureau municipal de Massueville et à celui de Saint-Aimé. Vous avez jusqu'au 18 décembre pour faire votre don. **Le 1er décembre, de 10 heures à midi, nous serons présents au bureau de la municipalité de Saint-Aimé au 398 Montée Sainte-Victoire, pour recevoir vos dons.**

Aidons ces familles à passer une période des fêtes remplie de joies et de bonheur.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration et de bien vouloir nous aider à garder nos familles réjouies en cette période de l'année.

Pour les personnes démunies de Massueville et de Saint-Aimé qui désirent un panier de Noël, vous devez vous inscrire au Centre d'Action Bénévoles du Bas-Richelieu de Sorel-Tracy, du 4 novembre au 5 décembre, les lundis et mardis au 70 rue Élisabeth à Sorel-Tracy. Pour ceux qui n'ont pas d'auto au numéro de téléphone suivant : (450) 743-4310



Sylvie Rodier et Jacques Desrosiers
Responsables Guignolée 2024 pour les municipalités de Massueville et de Saint-Aimé